

Le renouvellement du passeport est désormais sans rendez-vous

P 4

AFFAIRE
« FUTURE GATE »

Les accusés bientôt à la barre

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P 3

Mercredi 27 avril 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5526 - 19^e année

RESTRUCTURATION DU GROUPE SONELGAZ



Le nombre de filiales réduit à 14

P 5

ALGÉRIE - FRANCE

Macron attendu prochainement à Alger

P 3

APRÈS AVOIR ANNONCÉ LA POURSUITE DE SA MISSION



Belmadi face à trois défis

P 7

HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H00



LES COURSES EN DIRECT

Il y aura du monde au portillon

P 14

L'ALGÉRIE DÉTIENT LES ENREGISTREMENTS SONORES DES PROPOS « DÉSOBLIGEANTS ET INACCEPTABLES » DU MAE ESPAGNOL

Amar Belani accule Jose Manuel Albares

LIRE EN PAGE 3



PH : DR

L'ALGÉRIE DÉNONCE À L'ONU

Le Conseil de sécurité est « incapable » de stopper l'agression israélienne

P 2

AU MOMENT OÙ L'ACHARNEMENT ISRAËLIEN S'INTENSIFIE CONTRE LES PALESTINIENS

L'Algérie dénonce « l'incapacité » du Conseil de sécurité à stopper les agressions d'Israël

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU), l'ambassadeur Nadir Larbaoui a dénoncé l'incapacité de la communauté internationale à mettre en œuvre ses décisions sur la question palestinienne, notamment « à un moment où l'occupation sioniste persiste à poursuivre sa politique de colonisation et sa volonté d'imposer un fait accompli et de modifier le statut historique et juridique de la mosquée Al-Aqsa » a-t-il déclaré, lors du débat public du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient.

Réaffirmant, le plein soutien de l'Algérie aux droits du peuple palestinien « frère à restaurer ses droits légitimes et inaliénables », l'ambassadeur Larbaoui précise, qu'au premier rang des droits légitimes du peuple palestinien « son droit à établir son État indépendant avec Al-Qods Al-Sharif comme capitale », rapelant avec insistance « conformément à la légalité internationale, et la nécessité de mettre fin à l'occu-



pation de toutes les terres arabes, y compris le Golan syrien » a-t-il précisé. L'Ambassadeur Nadir Larbaoui a réaffirmé à New York devant le Conseil de sécurité « le soutien inconditionnel de l'Algérie à la cause palestinienne » et de souligner « les efforts inlassables du président Abdelmadjid Tebboune en faveur de la cause palestinienne, et les contacts qu'il a pris avec les personnalités internationales pour faire cesser les attaques et les violations israéliennes contre les Palestiniens à El-Qods ».

Le diplomate Nadir Larbaoui, a souligné « la position constante et de principe » de l'Algérie, peuple et gouvernement, en faveur de la cause palestinienne, à travers notam-

ment les efforts et les contacts que le président de la République entreprends avec les personnalités internationales « pour faire cesser » les agressions des autorités coloniales sionistes contre les Palestiniens, et « pour exhorter la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, à assumer pleinement ses responsabilités et à prendre les mesures urgentes et concrètes à tous les niveaux pour faire cesser ces violations commises par les forces d'occupation », avec notamment les appels solennels de l'Algérie à l'adresse du Conseil de sécurité à assurer la protection appropriée au peuple palestinien ». Il a, à cet égard, mis en relief le contenu du message du président de la République adressé

au secrétaire général des Nations unies, dans lequel il a souligné notamment que « la crédibilité des Nations unies est souvent remise en cause par des actes de violence répétés et l'insistance à imposer un fait accompli, ce qui accroît les craintes légitimes des peuples qui croient en une communauté internationale juste avec une coexistence pacifique » et que face à ces exactions dont souffre le peuple palestinien, « l'ONU doit répondre avec force à son appel à son droit à la vie et à la justice. » et l'ambassadeur Larbaoui a dénoncé, lors du débat public « l'incapacité de la communauté internationale à mettre en œuvre ses décisions à un moment où l'occupation sioniste persiste à poursuivre sa politique de colo-

nisation et sa volonté d'imposer un fait accompli et de modifier le statut historique et juridique de la Mosquée Al-Aqsa ». Hier, les forces d'occupation sionistes ont pris d'assaut, à l'aube, la ville de Qabatiya, au sud du camp de réfugiés de Jénine, en Cisjordanie occupée et des militants sur les réseaux sociaux ont rapporté que deux Palestiniens avaient été blessés par des balles israéliennes lors des affrontements qui ont éclaté entre des jeunes palestiniens, dans leur résistance populaire contre les forces d'occupation israéliennes lourdement armées, dans la ville de Masila, au sud de Jénine. Un Palestinien est mort en martyr et plusieurs autres ont été blessés lors d'affrontements avec les forces d'occupation israéliennes qui ont pris d'assaut le camp d'Aqabat Jaber à Ariha et les villes de Qabatiya et Masila. Hier un jeune martyr palestinien Ahmed Ibrahim Oweidat, âgé à peine de 20 ans, a été assassiné par les forces d'occupation israéliennes, après avoir reçu une balle des tirs israéliens, le ciblant à la tête, hier, à l'aube dans le camp d'Aqabat Jaber.

Des sources palestiniennes locales rapportent les médias, que « trois autres palestiniens avaient été abattus par les forces militaires de l'occupant sioniste, et deux autres avaient été arrêtés alors qu'ils affrontaient les forces d'occupation lors de leur prise d'assaut du camp d'Aqabat Jabr, au sud d'Ariha »

Karima B.

LE PARTI VOX ACCUSE :

« Pedro Sanchez s'est soumis aux exigences du Maroc »

Le parti espagnol Vox a accusé le Premier ministre Pedro Sanchez de "soumission" au Maroc, en s'abstenant de demander l'inclusion des enclaves de Ceuta et Melilla dans l'Otan, sur fond d'atteinte à l'intégrité territoriale que subit constamment l'Espagne avec les invasions de migrants dans ces villes autonomes, ont rapporté des médias locaux. Dans sa demande d'une plus grande protection de Ceuta et Melilla face à la revendication annexionniste du Maroc, Vox a interpellé le gouvernement, en mars dernier, pour savoir si tous les pays membres de l'Otan ont été informés de l'atteinte à l'intégrité territoriale que subit constamment l'Espagne avec les invasions de migrants dans les villes autonomes, écrit le journal espagnol « Ceutaldia ». La députée Vox de Ceuta, Teresa Lopez, a souligné que le Maroc a permis "une véritable invasion migratoire illégale à partir de son territoire", dont l'objectif n'est autre que "de faire pression sur l'Espagne pour qu'elle agisse en faveur de ses intérêts", ajoute la même source. Face à cette menace constante du Maroc, le parti insiste sur le fait que "c'est l'Exécutif espagnol, en tant que membre de l'Otan, qui a la capacité de consulter les nations alliées lorsque l'intégrité territoriale, l'indépendance politique ou la sécurité de l'une des parties est menacée". "Cependant, le gouverne-

ment Sanchez montre non seulement une apathie flagrante face à cette invasion (de migrants), mais l'encourage également", regrette Vox, tout en demandant à l'Exécutif les raisons pour lesquelles il n'a pas informé l'Otan de la situation. En réponse, le gouvernement a indiqué qu'un amendement au traité de l'Otan "ne figurait pas dans son agenda". "Avec cette réponse concise mais claire du gouvernement, il ne fait plus aucun doute que Pedro Sanchez ne veut pas inclure Ceuta et Melilla dans l'Otan", a conclu le parti Vox, précisant que cette réponse du gouvernement est une preuve supplémentaire de sa "soumission aux exigences du Maroc". En mars dernier,

Vox avait déjà réitéré sa volonté de relancer sa demande de placer les deux villes de Ceuta et Melilla sous la protection de l'Otan. Cette formation politique avait alors indiqué que cet objectif passait par une modification de l'article 6 du Traité de l'Atlantique nord, du 4 avril 1949, "afin d'inclure, explicitement, les villes espagnoles en Afrique du Nord de Ceuta et Melilla" dans le champ d'action de l'organisation politico-militaire. Le parti avait notamment cité l'afflux migratoire enregistré les 17 et 18 mai 2021, quand des milliers de candidats à l'émigration, dont de nombreux jeunes, s'étaient précipités illégalement dans l'enclave de Ceuta, avec la complicité des garde-frontières

marocains. En deux jours, jusqu'à 12.000 migrants ont traversé la frontière de l'enclave espagnole, "engloutissant" la ville de 80.000 habitants.

La plupart ont été refoqués mais plus de 1.000 mineurs marocains y sont restés. Selon Madrid, parmi les migrants, 1.500 étaient des mineurs, alors que l'ONG Amnesty International avance le chiffre de 2.000. Suite à cet incident sans précédent, le Parlement européen a adopté une résolution dans laquelle il a "rejeté l'utilisation par le Maroc des mineurs non accompagnés, comme moyen de pression politique sur un Etat membre de l'Union européenne".

R. I.

L'ARMÉE DE LIBÉRATION SAHRAOUIE

Intenses bombardements contre les forces d'occupation marocaines

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont bombardé, intensément les retranchements des forces de l'occupation marocaine dans le secteur de Haouza, a indiqué un communiqué militaire du ministère sahraoui de la Défense. Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), les unités de l'APLS ont exécuté, lundi, un bombardement intense contre les positions de l'occupation marocaine dans les régions de Fedret Al Ach et de Fedret Leghrab dans le secteur de Haouza. Selon le communiqué, des unités avancées de l'APLS avaient concentré leurs attaques, dimanche, sur les forces marocaines dans le secteur de Mahbès et de Haouza et dans les régions d'Akraret El Fersik, de Ros Essabti, de Ros Lektitira et d'Arbib El Kaà. Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les positions des forces de l'occupation marocaine qui "ont subi d'importantes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte, depuis la reprise de la lutte armée en riposte à la violation marocaine flagrante de l'accord de cessez-le-feu le 13 novembre 2020, conclut le communiqué.

R. I.

L'ALGÉRIE DÉTIENT LES ENREGISTREMENTS SONORES DES PROPOS « DÉSOBLIGEANTS ET INACCEPTABLES »
DU MAE ESPAGNOL

Amar Belani accule Jose Manuel Albares

L'envoyé spécial du président de la République chargé du dossier du Sahara occidental et des pays du Maghreb, Amar Belani, a qualifié les propos du ministre espagnol des Affaires étrangères, en réponse aux déclarations du président Tebboune « de désobligeants et d'inacceptables ».



Belani a ajouté que les propos de Jose Manuel Albares ne contribueront pas à créer des conditions pour une reprise apaisée et normale des relations entre l'Algérie et l'Espagne. L'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb, enfonce le clou en affirmant que le gouvernement espagnol doit assumer les propos de son ministre qui sont contraires aux us et pratiques protocolaires. « Le département de Albares doit assumer ses errements car nous disposons de l'enregistrement sonore qui confirme qu'il a bien tenu des propos offensants qui sont aux antipodes de la correction et de la bienséance protocolaire », a souligné Belani tout en assumant le chef de la diplomatie de Madrid à en assumer. Le président Tebboune avait, lors de sa rencontre avec les repré-

sentants des médias nationaux affirmé que les conditions pour un retour de l'ambassadeur d'Algérie à Madrid ne sont pas encore réunies. Il avait même ajouté qu'il « est bien chez lui en Algérie et que son retour à son poste en Espagne ne peut pas être envisagé sans des explications convaincantes concernant la volte-face du gouvernement espagnol dans le dossier du Sahara occidental. Jose Manuel Albares a été envoyé au front par son chef de gouvernement Pedro Sanchez pour tenter de trouver la parade aussi bien pour tenter d'une part d'amener l'Algérie à accepter l'adoption par l'Espagne des thèses de Rabat concernant le règlement du problème du Sahara occidental dans le cadre d'une large autonomie qui garantirait la marocanité des territoires et d'une autre de faire cesser la fronde des plusieurs partis espagnols qui voient en la

nouvelle position de l'Espagne, une dérobade, un parjure et une fuite des responsabilités. Parmi les critiques les plus incisives celle du parti Vox qui a accusé le Premier ministre Pedro Sanchez de "soumission" au Maroc, en s'abstenant de demander l'inclusion des enclaves de Ceuta et Melilla dans l'Otan, sur fond d'atteinte à l'intégrité territoriale que subit constamment l'Espagne avec les invasions de vagues de migrants dans ces villes autonomes. Dans sa demande d'une plus grande protection de Ceuta et Melilla face à la revendication « annexionniste du Maroc », cette formation politique qui siège au parlement a interpellé le gouvernement, en mars dernier, pour savoir si tous les pays membres de l'Otan « ont été informés de l'atteinte à l'intégrité territoriale que subit constamment l'Espagne avec les invasions de vagues de migrants en provenance du

Maroc dans les villes autonomes », écrit le quotidien espagnol Ceutaldia. La députée Vox de Ceuta, Teresa Lopez, a souligné que « le Maroc a autorisé une véritable invasion migratoire illégale à partir de son territoire », dont l'objectif n'est autre que "de faire pression sur l'Espagne pour qu'elle agisse en faveur de ses intérêts », ajoute la même source. Face à cette menace constante du Maroc, le parti insiste sur le fait que "c'est l'Exécutif espagnol, en tant que membre de l'Otan, qui a la capacité de consulter les nations alliées lorsque l'intégrité territoriale, l'indépendance politique ou la sécurité de l'une des parties est menacée". "Cependant, le gouvernement Sanchez montre non seulement une apathie flagrante face à cette invasion de migrants, mais l'encourage également", dénonce cette formation espagnole. Et ce chantage par les vagues migratoires a fini par s'avérer payant avec le gouvernement de Pedro Sanchez, qui au lieu d'assumer les responsabilités historiques de l'ancienne puissance coloniale a préféré s'aligner sur les positions de Rabat qui sont contraires à la volonté de la communauté internationale qui œuvre pour la mise en place d'un cadre légal et juste qui garantit aux sahraouis le droit à un référendum d'auto-détermination.

Slimane B.

ALGÉRIE – FRANCE Macron attendu prochainement à Alger

Il semble que le mois de mai prochain connaîtra un ballet diplomatique dense, notamment avec la visite à Alger du président français Emmanuel Macron réélu récemment pour un deuxième mandat et la visite du président de la République Abdelmadjid Tebboune à Rome. En effet, et en se référant au message adressé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à son homologue français Emmanuel Macron à l'occasion de sa réélection, il est indiqué que le chef de l'Etat Français se rendra prochainement en Algérie. Pour preuve, le président Tebboune a, dans son message, exprimé son plaisir d'accueillir « prochainement en Algérie », son homologue français pour « lancer ensemble une dynamique qui permet d'avancer dans le traitement des grands dossiers ainsi que dans l'intensification et l'élargissement des relations algéro-françaises », lit-on dans le communiqué de la présidence algérienne rendu public lundi. Par ailleurs, le chef de l'Etat est attendu en ce même mois dans la capitale italienne Rome, selon ce qu'ont annoncé les départements de la diplomatie des deux pays, tout comme la presse de part et d'autre. À l'instar des déclarations de l'ambassadeur d'Algérie à Rome Abdelkrim Touahria qui a révélé que le président Tebboune effectuera une visite en Italie au cours de cette année. Le diplomate algérien a souligné sur sa page Facebook avoir évoqué avec le conseiller diplomatique du Premier ministre italien Luigi Mattiolo les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Italie, la coopération et les futures échéances bilatérales, notamment la visite du président Abdelmadjid Tebboune à Rome et la 4e session de la réunion bilatérale de haut niveau prévue cette année. De sa part l'agence de presse "Nova" a indiqué que le président de la République Abdelmadjid Tebboune effectuera une visite en Italie fin mai prochain.

Sarah Oub.

L'AGENCE NATIONALE DES ACTIVITÉS MINIÈRES L'A SOULIGNÉ

« Le gisement reste la propriété de la collectivité nationale »

Après l'ouverture, mercredi, des offres financières de la 52ème opération d'adjudication concernant des sites miniers d'indices d'or, situés dans la wilaya de Tamanrasset (sept sites) et Tindouf (deux sites), l'Agence nationale des activités minières (ANAM) a publié un communiqué qui ressemble à une véritable note d'explication concernant l'attribution de permis miniers par adjudication. Cette opération ne signifie pas la vente du gisement. Les mines et les carrières font partie de la propriété publique qui est un bien de la collectivité nationale et ne peuvent être privatisées. C'est dans la Constitution (article 20). Les sources naturelles d'énergie, les richesses minérales, naturelles et vivantes des différentes zones du domaine maritime national, les eaux et les forêts font également partie de la propriété publique. L'ANAM a sans doute des raisons d'expliquer une disposition fondamentale qui figure dans la Constitution. "Le permis minier octroyé, confère à son titulaire, dans les limites de son périmètre, le droit d'exercer des activités minières pour lesquelles il a été octroyé pour la durée du permis minier, le gisement restant bien sur la propriété de la collectivité nationale tel que le prévoit la constitution", souligne le communiqué de l'ANAM. L'agence précise, à ce propos, que l'attribution de permis miniers pour exploration par

adjudication d'indices nécessitait des travaux considérables (sondages, puits, fouilles, tranchées, etc.) pour l'évaluation de ces indices. "Dans le cas où les travaux engagés aboutissent à des résultats prometteurs pour une éventuelle exploitation, l'attribution de permis miniers par adjudication pour l'exploration ou l'exploitation de ces gisements ne signifie nullement la vente du gisement", insiste l'ANAM. On sait que, par le passé, sous le couvert d'encouragement à l'investissement privé, des pratiques de dilapidation des ressources du pays avec la corruption qui les accompagne ont été enregistrées. Évidemment, ce risque est exclu dans les opérations d'adjudication lancées par l'ANAM. Les objectifs recherchés sont le développement de l'activité minière, la création de richesses et d'emplois particulièrement dans les régions isolées, et enfin, permettre le renforcement de l'offre du produit minier national, à l'effet de répondre dans les meilleures conditions à la forte demande sur le marché local, souligne l'ANAM dans son communiqué. Selon les informations données par l'ANAM, la mise en adjudication des neuf sites miniers d'indices d'or, a fait l'objet d'un avis d'appel d'offres national et international lancé le 19 décembre 2021. Après acquisition du cahier des charges et consultation de la documentation technique de chaque site proposé,

79 offres ont été déposées. La séance d'ouverture des offres techniques a eu lieu le mardi 22 mars 2022. Le bureau d'adjudication a retenu 69 offres pour examen sur le fond par une commission ad-hoc qui, à son tour, en a retenu 65 pour participation à l'offre financière. Vingt offres financières ont été déposées, dont deux ont été rejetées, concernant six sites, parmi les neuf proposés initialement (quatre dans la wilaya de Tamanrasset et deux dans la wilaya de Tindouf), pour un montant global de 746.999.000 dinars qui seront versés au Trésor public. L'ouverture des offres financières a eu lieu le 20 avril 2022, en séance publique et en présence des soumissionnaires et des représentants de la presse nationale, sous le contrôle d'un huissier de justice. Les opérateurs retenus doivent déposer leurs dossiers d'exploration, dans un délai de trois mois. Smail El-Djouzi, président du Comité de direction de l'ANAM, rappelle aux opérateurs professionnels qu'après avoir obtenu le permis d'exploration auprès de l'ANAM, ils doivent commencer les travaux d'exploration minière dans une année au plus tard. Par ailleurs, depuis 2021, l'ANAM attribue des autorisations d'exploitation aurifère artisanale au niveau national, à des coopératives et à des micro-entreprises.

M'hamed Rebah

AFFAIRE « FUTURE GATE »

Le juge d'instruction aurait bouclé l'enquête

Le juge d'instruction du tribunal de Dar El-Beïda aurait bouclé son enquête sur l'affaire d'escroquerie « Future Gate ». En effet, le juge a décidé le renvoi du dossier devant le tribunal correctionnel. Il aurait ainsi, décidé de la requalification des faits de « criminels » à « délits ». La chambre d'accusation aurait ordonné l'envoi du dossier devant le tribunal correctionnel de Dar El-Beïda, en attendant un procès probablement prévu en mai prochain. Parmi les accusés, se trouve le propriétaire de la société fictive « Future Gate » appelée « Oussama R. ». Mais aussi un certain nombre d'influenceurs, notamment Numidia Lezoul, Farouk Boudjemline connu sous le nom de « Rifka » et Mohamed Aberkane alias « Stanley », qui sont en détention provisoire, ainsi que Inès Abdelli, mineure qui a été placée sous contrôle judiciaire. Quelque 75 étudiants algériens ont été escroqués dans cette affaire.

Sarah O.

PLUSIEURS SECTEURS DE LA FONCTION PUBLIQUE ONT ÉTÉ PARALYSÉS HIER PAR LA GRÈVE

La CSA jusqu'au bout de ses menaces

En dépit de la position exprimée par le ministère du Travail quant à l'illégitimité de ce mouvement de contestation, pas moins de 29 syndicats de la Fonction publique sont entrés hier en grève de deux jours pour réclamer l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des travailleurs.



Plusieurs secteurs ont été donc paralysés partiellement ou totalement hier suite à ce mouvement qui devra se poursuivre aujourd'hui, sachant que ses initiateurs ne comptent pas s'en arrêter là puisqu'ils ont menacé d'aller vers des actions d'envergure si les autorités persistent à ignorer leurs doléances. Parmi les secteurs les plus touchés par cette grève, l'on citera l'Éducation nationale qui a vu beaucoup de ses travailleurs, dont notamment des enseignants des trois paliers éducatifs, adhérer à cette action de contestation impliquant un suivi plutôt important dans le

secteur. Aussi plusieurs praticiens de la santé publique exerçant dans les établissements de santé de proximité ont répondu à l'appel de grève de la CSA, ainsi que des travailleurs de l'administration publique, des établissements de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et même de la solidarité. À noter qu'à l'heure où nous mettons sous presse, les différents syndicats grévistes n'ont pas encore communiqué les bilans et les pourcentages liés au suivi de la grève. Il faut savoir que la CSA a décidé de lancer des actions de contestation et suite à la grave détérioration du pouvoir d'achat, conséquence de la

folle et anarchique flambée des prix des produits de large consommation. Pour la même organisation, les dernières décisions du gouvernement relatives à la réduction et suppression de l'IRG et la nouvelle grille indiciaire des salaires, sont inefficaces et n'ont aucune incidence positive sur le pouvoir d'achat des travailleurs. Évoquant la possibilité d'aller vers d'autres actions plus radicales, la CSA a revendiqué l'augmentation à 100 DA la valeur du point indiciaire (actuellement fixé à 45 DA), la création d'un Observatoire national du pouvoir d'achat, la révision du dossier des primes, et l'actualisation de la prime de zone sur l'ac-

tuel SNMG au lieu de celui de 1989. Il est, cependant, essentiel de rappeler que le ministère du Travail avait réagi aux appels à la grève par le biais d'un communiqué. Ce département avait précisé, dans ce sens, que la Confédération des syndicats algériens (CSA), n'a pas reçu à ce jour le récépissé d'enregistrement de sa déclaration de constitution lui permettant d'activer légalement et ce, pour non-conformité du dossier aux dispositions de la loi n° 90-14 du 02 juin 1990, modifiée et complétée, relative aux modalités d'exercice du droit syndical. Par conséquent, tout mouvement initié par cette coordination est une violation des dispositions légales en vigueur en matière d'exercice du droit syndical. À se demander donc qu'elle est la démarche qu'entreprendra ce ministère à l'égard des travailleurs grévistes. Le choix se porte, en tout cas, sur deux options, soit l'application directe de sanctions ou au contraire prôner l'apaisement à travers l'ouverture des canaux de dialogue et de négociations au risque de se retrouver face à une explosion du front social.

Ania nch

Ania Nch

Les inspecteurs de travail se retirent de la grève

Le Syndicat national des inspecteurs de travail a décidé de ne pas prendre part à la grève générale de deux jours dans la fonction publique entamée hier par la Confédération des syndicats algériens (CSA). Dans un communiqué rendu public, les inspecteurs de travail expliquent que la décision de se retirer de cette action de contestation a été prise après l'annonce faite samedi par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, faisant état de nouvelles augmentations de salaire à partir de janvier 2023. Selon le syndicat, il a été constaté à travers les déclarations du Président une réelle volonté de valoriser le secteur de la Fonction publique, tout en espérant que les nouvelles augmentations puissent répondre aux aspirations des travailleurs dont le pouvoir d'achat est en dégradation permanente. Par ailleurs, le syndicat des inspecteurs du travail souligne le maintien de la grève décidée par son conseil national et prévue le 15 mai prochain.

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Des magistrats et des cadres du ministère de la Justice participent à une formation

Plusieurs magistrats et cadres du ministère de la Justice prendront part à des sessions de formation sur la lutte contre la cybercriminalité, la propriété intellectuelle et la santé publique, a indiqué hier dans un communiqué le ministère.

Dans le cadre de la coopération avec le Programme européen de lutte contre la cybercriminalité (Cybersud), quatre magistrats devront participer, à compter de d'aujourd'hui jusqu'à vendredi, à une session de formation à distance sur "le rôle du cyber-environnement de l'UE dans la stabilité de la cyber-sécurité internationale", précise le communiqué.

Organisée par le Collège européen de sécurité et de défense (ESDC) en partenariat avec l'Autorité de sécurité numérique et l'Académie de sécurité et de défense de Chypre, cette formation vise à "mettre en place les principaux fondements du cyber-environnement de l'UE et à examiner la capacité de ces fondements à consolider la stabilité de la sécurité internationale à travers le renforcement de la flexibilité électronique, l'instauration de la confiance et le

développement de la coopération entre les acteurs". Cette formation focalisera sur "le voisinage sud de l'UE et constituera un forum d'échange de connaissance et de bonnes pratiques entre les participants", ajoute-t-on de même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la coopération avec le Cybersud, deux magistrats et deux cadres devront participer, jeudi 28 avril, à une visioconférence sur "la coopération internationale pour la prévention contre la cybercriminalité, l'investigation et le suivi des actions liées à la cybercriminalité via les techniques modernes: défis et opportunités". La conférence portera sur les défis et opportunités dans le domaine de la coopération internationale pour prévenir et enquêter sur la cybercriminalité et en suivre les auteurs via les technologies émergentes, précise la même source, notant que l'événement constituera également une occasion pour "présenter et échanger les meilleures pratiques et ressources sur la coopération internationale entre les secteurs public et privé afin de prévenir et enquêter sur la cybercriminalité par les nouvelles technolo-

gies.

Quant à la coopération avec le Bureau des Nations unies à Genève, les organisations internationales et le Centre Sud, trois magistrats participeront, vendredi 29 avril en cours, à une formation à distance sur le thème "Propriété intellectuelle et Santé publique". Cette formation, organisée par l'Organisation Centre Sud, est destinée aux "magistrats africains spécialisés en propriété intellectuelle et santé publique exerçant à la Cour constitutionnelle, à la Cour suprême et à l'ordre des juges, ou encore au sein des instituts de formation en magistrature".

Plusieurs sujets sont prévus lors de cette session, à l'instar de la propriété intellectuelle, l'innovation, l'accès aux médicaments, la vaccination, la tension entre le droit à la santé et la protection de la propriété intellectuelle, l'équilibre entre le cadre des mécanismes de mise en œuvre de la propriété intellectuelle, l'indemnisation et les exceptions dans le domaine du droit des brevets, et les droits de la concurrence et de la propriété intellectuelle".

R. N.

POUR LES DEUX JOURS DE L'AÏD EL FITR

Près de 50 000 commerçants réquisitionnés

Près de 50 000 commerçants sont réquisitionnés pour assurer la permanence de l'Aïd el Fitr, annonce le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations dans un communiqué.

Dans le cadre du programme des permanences visant à assurer aux citoyens un approvisionnement régulier en produits alimentaires et services de large consommation, 49 853 commerçants ont été réquisitionnés dont 6250 activant dans la boulangerie, 28 458 dans l'alimentation générale, fruits et légumes, 14 682 dans des activités diverses et 482 unités de production 230 laiteries, 206 minoteries et 46 unités de production d'eaux minérales, précise la même source. En outre, 2 265 agents de contrôle ont été affectés à travers l'ensemble du territoire national pour le suivi de la mise en œuvre du programme des permanences. À cette occasion, le ministère du Commerce a invité les opérateurs économiques réquisitionnés "à contribuer massivement à la réussite de cette opération".

De plus, il a également informé les commerçants de l'obligation de procéder après l'Aïd el Fitr à la reprise des activités commerciales et à la réouverture de leurs magasins conformément aux dispositions régissant les congés durant les fêtes légales et religieuses, le programme des permanences intervient en application des dispositions de l'article 8 de la loi 13-06 modifiant et complétant la loi 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, rappelle la même source.

A. Mounir

ANP

Le terroriste Berrahmane Ibrahim s'est rendu

Un terroriste dénommé "Berrahmane Ibrahim" dit "El-Ouandri Ibrahim" s'est rendu lundi aux autorités militaires à In Guezzam en 6ème Région militaire, a annoncé hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire (ANP), un (01) terroriste s'est rendu, le 25 avril 2022, aux autorités militaires à In Guezzam en 6ème Région militaire », pouvait-on y lire. Il s'agit du "dénommé +Berrahmane Ibrahim+ dit +El-Ouandri Ibrahim+ qui avait rallié les groupes terroristes dans la région du Sahel en 2014", a précisé le MDN, soulignant que "ledit terroriste était en possession d'un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux (02) chargeurs de munitions, un (01) poste radio, ainsi qu'une quantité de munitions". Selon le MDN, "cette opération réitère l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire pour venir à bout du fléau du terrorisme et faire régner la sécurité et la quiétude dans l'ensemble du pays".

R. N.

COMMUNAUTE NATIONALE À L'ÉTRANGER

Renouvelez votre passeport sans prendre rendez-vous

Le député représentant notre diaspora à l'étranger, Abdelouahab Yagoubi, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a adressé, hier, une instruction à tous les chefs de postes diplomatiques et consulaires à recevoir nos concitoyens désireux effectuer une demande de renouvellement du passeport, et ce sans rendez-vous préalable. Cette mesure, estime ce député, est « fort louable », souhaitant que d'autres mesures louables en faveur de la communauté nationale à l'étranger soient prises.

R. N.

RESTRUCTURATION DU GROUPE SONELGAZ

Le nombre de filiales réduit à 14

Dans un communiqué rendu public, le groupe Sonelgaz annonce avoir engagé un processus de réorientation global visant à rationaliser les dépenses, aboutir à des synergies de coûts, accroître l'efficacité de l'exercice des différents métiers et mutualiser toutes les ressources en vue de construire des entités plus robustes créatrices de valeurs ajoutées et capables d'assurer leur capacité de développement économique sur le long terme.



Ph: DR

À cet effet, il a été décidé de restructurer la holding Sonelgaz pour lui permettre d'exercer plus efficacement son rôle de contrôleur opérationnel, mais encore de se recentrer sur ses métiers de base et de réorganiser les sociétés de services et d'industrie. Toutes ces opérations, entreprises depuis janvier 2022, ont permis de réduire considérablement le nombre des sociétés filiales

de Sonelgaz qui passe de 26 sociétés au 31 décembre 2021 à, actuellement, 14 sociétés détenues à 100%. Pour rappel, le groupe détenait 44 sociétés en partenariat et les participations. D'autre part, Sonelgaz a également entrepris de rajouter l'encadrement de ses sociétés et d'améliorer les conditions d'accès aux postes de responsabilité. Aussi, le groupe a décidé du changement et des dénominations et des logos de ses filiales cœurs de métiers. La société algérienne de distribution de

l'électricité et du gaz (SADEG) est désormais nommée (Sonelgaz-Distribution).

EMERGENCE DES SOCIÉTÉS KAHRAGAZ ET INERKIB

Il y a lieu de noter que la réorganisation du groupe a mené à l'émergence des sociétés Kahragaz (société des grands travaux d'électricité et de gaz) et Inerkib (société de réalisation des infrastructures énergétiques et industrielles) issues de la fusion absorption par Kahrakib de Kahrif et kanaghaz et la fusion absorption par Inerga d'Etterkib. Ces

opérations ont pour objectif de faire atteindre à ces sociétés une taille critique pour booster leur croissance et gagner en attractivité, en parts de marché et en performance. Sonelgaz a également décidé de créer la société algérienne des industries électriques et gazières dénommée (SAIG), issue de la fusion absorption de MEI et de (AMC) par Rouiba éclairage qui intégrera aussi les activités de fabrication des tableaux basse tension.

Ania Nch

ROUTE TRANSSAHARIENNE

Vers la création de corridors économiques

Le Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT) va passer à un corridor économique, qui est un système facilitant le transit rapide des transporteurs nationaux et étrangers chargés de l'acheminement des marchandises vers des pays africains, indique son secrétaire général Mohamed Ayadi dans des déclarations à la chaîne 3 de la Radio algérienne. Dans la foulée, ce responsable a annoncé la tenue le 27 juin prochain, d'une rencontre des ministres des six pays membres du CLRT, à savoir l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Tchad, le Niger et le Nigeria, le secrétaire général du CLRT. Il indique à ce titre : « Nous sommes à un moment extrêmement important » ajoutant que cette rencontre « aura à se prononcer sur la transition ou l'évolution de ce comité vers un corridor économique ». Il explique qu'en tête de ce corridor, il y aura le Conseil des ministres, le coordinateur à savoir le secrétaire général du CLRT et également plusieurs comités, représentant notamment le

secteur des transports, des routes, des finances et du commerce. La réunion des représentants des six pays précités sera consacrée à « l'examen collectivement, sur ce qui peut faciliter les échanges commerciaux et le passage au niveau des douanes » at-il indiqué. M. Ayadi précise qu'après cette étape, « on passera ensuite à l'informatisation de façon à réduire le plus possible le coup de transport ce qui va aider au développement économique de la région ». Il est évident qu'avant qu'on aille vers ce genre d'approche, « il a fallu passer par le linéaire à réaliser », dit-il, ajoutant que « dans cette liaison entre Alger et Lagos sur quelques 4 800 Kilomètres, l'Algérie a réalisé plus de 500 km en autoroute, le Nigeria en a fait autant » a fait savoir le SG du CLRT. M. Ayadi souligne que l'Algérie a réalisé un projet « exceptionnel entre Chifa et Berouaguia, avec l'aménagement de ponts et de tunnels » ces derniers feront « gagner plus de 30 minutes le transport ». De ce fait, l'invité estime que

notre pays a consenti des efforts considérables « pour la concrétisation de ce projet » qu'il qualifie « d'envergure » et les autres pays, poursuit-il « ont accompagné selon leurs moyens, mais aujourd'hui globalement le projet est à 90 % d'avancement ». Selon lui, L'Algérie a créé des routes, construit des ponts et des trémies. Ce qu'il nous reste, insiste-t-il, c'est changer notre réglementation des changes, afin de prendre nos parts de marché comme les autres pays qui soient ou non intégrés au projet. Au dernier lieu, l'intervenant fait savoir qu'avec cette réalisation, qui fera beaucoup de bien à la région, surtout sur le plan économique, « nous avons fait la démonstration de notre capacité de travailler ensemble et en bonne harmonie. L'Algérie, dans ce sens, a joué un rôle particulièrement important, à la fois par l'organisation et par sa contribution marquante dans la réalisation de la transsaharienne ».

R.E.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les opérateurs astreints à justifier l'indisponibilité du produit à importer au niveau local

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a appelé, lundi dans un communiqué, tous les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de matières premières, de produits et de marchandises destinés à la revente en l'état, à présenter un document attestant de l'indisponibilité des produits à importer, sur le

marché national. Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations "informe l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de matières premières, de produits et de marchandises destinés à la revente en l'état, de la disponibilité d'une plateforme électronique du produit national: <https://www.commerce.gov.dz/cartographie>,

lit-on dans le communiqué du ministère. Cette plateforme "mise à la disposition de tous les secteurs et opérateurs économiques, permet de s'assurer de la non disponibilité des matières et des produits à importer, sur le marché national", précise la même source.

Ainsi, "les opérateurs activant dans le domaine de l'importation pour la revente en l'état, sont invités à partir du

25 avril 2022, à introduire une demande via le lien électronique: <https://www.commerce.gov.dz/import>, pour obtenir un document remis par les services de l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur- ALGEX-, à joindre au dossier de demande de domiciliation bancaire, afin de parachever les procédures d'importation".

R. E.

RENFORCEMENT DE LA FORMATION DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE L'Université d'Alger 1 signe une convention avec Saïdal

Une convention cadre a été signée, hier, à Alger, entre le Groupe pharmaceutique public Saïdal et l'Université d'Alger 1 « Benyoucef Benkhedda », en vue de "renforcer la coopération" dans le domaine de la formation des étudiants en pharmacie et les travailleurs du groupe. La cérémonie de signature de la convention-cadre avec l'université d'Alger 1, pour la formation des étudiants de la faculté de pharmacie, s'est déroulée au siège de la faculté de médecine d'Alger, en présence des responsables de différents départements. De son côté, la P-DG du Groupe Saïdal, Mme Fatouma Akacem, a souligné que cet accord-cadre "nous permettra de coopérer ensemble pour la formation des étudiants et des travailleurs de Saïdal". Elle a estimé à cet effet que pour une convention de cette envergure "le choix se justifie à plus d'un titre, ajoutant qu'il s'agit d'un aboutissement d'une tradition ancienne de coopération entre les universités et le groupe Saïdal dans le domaine d'échange technique et scientifique". Cette collaboration, a-t-elle affirmé, "contribuera sans aucun doute à la réalisation de nos principaux objectifs et apportera une impulsion nouvelle au dynamisme de notre coopération". Mme Akacem a mis l'accent sur la recherche qui représente, selon elle, "un axe stratégique" pour le groupe Saïdal qui s'est "toujours engagé" pour avoir une vraie connexion entre la recherche scientifique et le marché du travail, notamment, dit-elle, dans le secteur pharmaceutique où la formation continue est "essentielle" et devant être "mise à jour". Le recteur de l'université d'Alger 1, Abdelhakim Bentellis, a quant à lui, estimé que le choix du Groupe Saïdal "n'est pas fortuit", ajoutant que le groupe Saïdal est l'une des plus "grandes entreprises de l'industrie pharmaceutique". Il s'est dit "convaincu" de l'utilité de cette coopération qui, selon lui, "permettra aux étudiants de pouvoir rentrer dans le monde économique d'une manière générale". M. Bentellis a estimé également que "la recherche et le développement ne peuvent se faire qu'avec un partenariat avec les universités".

R. E.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ ALGER 1 :

« Le partenariat avec les laboratoires pharmaceutiques encourage la recherche scientifique »

Le recteur de l'Université Alger 1, Abdelhakim Bentellis, a affirmé que le partenariat avec les différents laboratoires pharmaceutiques installés en Algérie encouragera la recherche scientifique dans le domaine pharmaceutique, et ce lors de la signature d'un accord de partenariat avec le laboratoire «Novo Nordisk». Une démarche qui traduit, indique-t-il «la volonté politique de l'État visant l'ouverture de l'université à son environnement socioéconomique, et l'association des étudiants dans les activités des entreprises». Mme Malika Derghal, directrice générale des laboratoires «Novo Nordisk», a mis en avant l'importance de ce partenariat dans «l'amélioration de la formation».

R. E.

UKRAINE

Moscou met en garde contre le risque "réel" de Troisième guerre mondiale

La Russie a assuré lundi vouloir poursuivre les négociations de paix avec l'Ukraine, tout en avertissant du danger "réel" que le conflit dégénère en Troisième guerre mondiale, au lendemain de la visite de ministres américains à Kiev.

A lors que l'armée russe indique avoir frappé une centaine de cibles en Ukraine lundi, notamment des installations ferroviaires dans le centre du pays, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a accusé le président ukrainien Volodymyr Zelensky de "faire semblant" de discuter avec Moscou. "C'est un bon acteur (...), si on regarde attentivement et on lit attentivement ce qu'il dit, vous allez y trouver un millier de contradictions", a affirmé le chef de la diplomatie russe, cité par les agences de presse russes. Mais "nous continuons de mener des négociations avec l'équipe" ukrainienne "et ces contacts vont se poursuivre", a-t-il déclaré. Dans un contexte de tensions sans précédent entre Moscou et l'Occident en raison de la guerre en Ukraine, M. Lavrov a mis en garde contre le risque d'une Troisième guerre mondiale. "Le danger est grave, il est réel, on ne peut pas le sous-estimer", a jugé M. Lavrov.

Ces déclarations interviennent au lendemain de la visite à Kiev, où ils ont rencontré le président Zelensky, du chef du Pentagone Lloyd Austin et du secrétaire d'Etat Antony Blinken - la première de ministres américains depuis le début du conflit le 24 février. Au retour de cette visite, le chef du Pentagone a estimé que Kiev pouvait gagner la guerre.

"La première chose pour gagner, c'est de croire que l'on peut gagner. Et (les Ukrainiens) sont convaincus qu'ils peuvent gagner (...). Ils peuvent gagner s'ils ont les bons équipements, le bon soutien", a déclaré lundi M. Austin. Lundi soir, le président Zelensky a lui estimé que la victoire ukrainienne n'était qu'une question de temps. "Grâce au courage, à la sagesse de nos défenseurs, grâce au courage de tous les Ukrainiens, de toutes les Ukrainiennes - notre Etat est un véritable symbole de la lutte pour la liberté", a-t-il estimé dans son adresse du soir.

Les Etats-Unis, qui ont annoncé une nouvelle aide militaire directe et indirecte pour l'Ukraine de 700 millions de dollars - leur assistance atteint dorénavant 3,4 milliards -, ont accéléré leurs livraisons d'équipements militaires, que Volodymyr Zelensky ne cesse de réclamer. Ils fournissent désormais des armes lourdes pour contrer l'offensive russe



qui se concentre sur l'est et le sud de l'Ukraine, après que les troupes de Moscou ont échoué dans la région de Kiev, dont elles se sont retirées fin mars. M. Austin a dit vouloir "voir la Russie affaiblie à un degré tel qu'elle ne puisse plus faire le même genre de choses que l'invasion de l'Ukraine".

Les livraisons d'armes à l'Ukraine devraient être au centre d'une réunion, mardi en Allemagne, de M. Austin avec ses homologues de 40 pays alliés. "Nous allons pousser au maximum, aussi vite que possible, pour que (les Ukrainiens) reçoivent ce dont ils ont besoin", a déclaré le chef du Pentagone. Selon le ministre de la Défense britannique Ben Wallace, Moscou a perdu à ce jour "environ 15.000 hommes" en Ukraine, un chiffre invérifiable de source indépendante. Moscou n'a donné aucun bilan depuis le 25 mars, lorsqu'elle avait affirmé avoir perdu 1.351 soldats.

"PAS D'ACCORD" POUR ÉVACUER AZOVSTAL

L'armée russe a tiré lundi des missiles sur des installations ferroviaires ukrainiennes, faisant cinq morts et 18 blessés dans la région de Vinnytsia, important noeud ferroviaire dans le centre-ouest de l'Ukraine relativement épargné jusqu'ici. Cinq gares du centre et de l'ouest du pays ont été visées, selon les chemins de fers ukrainiens.

Selon le ministère russe de la Défense, son aviation a bombardé lundi 82 sites militaires ukrainiens, dont quatre postes de commandement et deux dépôts de carburant, et son armée a tiré des "missiles de haute précision" sur 27 cibles.

De son côté, le ministère ukrainien de la Défense a indiqué que l'armée russe continuait de renforcer ses défenses antiaériennes, de reconstituer les pertes liées à l'offensive précédente et de bombarder des infrastructures.

D'après la même source, l'armée russe regroupe ses forces dans le sud et a tenté d'avancer en direction de Zaporozjia (est),

mais a subi des pertes et n'y est pas parvenue.

Dans le port stratégique de Marioupol, à la pointe sud du Donbass, presque entièrement contrôlé par les Russes mais où sont toujours coincés quelque 100 000 civils selon Kiev, la situation semblait bloquée. Alors que les bombardements se sont poursuivis tout le week-end sur le vaste complexe métallurgique Azovstal, où sont retranchés les derniers combattants ukrainiens avec selon eux près de 1 000 civils, Moscou a annoncé unilatéralement un cessez-le-feu sur Azovstal lundi à partir de 11H00 GMT. Mais Kiev a balayé cette annonce. "Aucun accord" n'a été conclu sur un couloir humanitaire qui permettrait de les évacuer, a déclaré la vice-Première ministre ukrainienne Iryna Verechtchouk. "Le couloir annoncé n'offre aucune sécurité, donc il n'y a pas d'évacuation". Moscou a accusé Kiev d'avoir empêché les civils de quitter Azovstal. Dans le reste du Donbass, l'armée ukrainienne a affirmé lundi avoir repoussé une série d'attaques russes dans les régions de Donetsk et de Lougansk, où beaucoup de localités, comme Roubijné, sont quotidiennement sous les bombes.

La Russie affiche son objectif de s'emparer de la totalité de ce grand bassin industriel - que les séparatistes qu'elle soutient contrôlent partiellement depuis 2014 - et de prendre le contrôle total du sud de l'Ukraine, où les combats sont aussi quotidiens. En Russie, un grand dépôt de carburant était lundi en flammes à Briansk, une ville située à 150 km de la frontière ukrainienne et servant de base logistique aux forces russes, selon Moscou. Les autorités n'ont pas précisé dans l'immédiat les causes de l'incendie.

Lundi soir, le gouverneur de la région russe de Belgorod, frontalière de l'Ukraine, a accusé l'Ukraine d'avoir bombardé un village, Jouravliovka, affirmant que l'attaque a fait deux civils blessés et endommagé plusieurs maisons.

La Russie a plusieurs fois

accusé les forces ukrainiennes d'avoir effectué des frappes sur le sol russe, notamment sur deux villages dans la région de Belgorod et un village de la région de Briansk mi-avril. Les services de renseignement russes (FSB) ont par ailleurs affirmé lundi avoir arrêté des "membres d'un groupe néonazi" qui projetaient selon eux d'assassiner - sur ordre des Ukrainiens - le présentateur vedette Vladimir Soloviev, propagandiste en chef du Kremlin. Kiev n'a pas immédiatement réagi.

"APRÈS, ON S'EST HABITUÉ"

Les combats se poursuivent aussi dans la région de Kharkiv, dans le nord-est, avec un "encercllement partiel" de la deuxième ville d'Ukraine, selon le ministère ukrainien de la Défense. Les bombardements quotidiens obligent les civils des quartiers visés à dormir depuis des semaines dans des souterrains. "C'était effrayant la première semaine, après on s'est habitué", a raconté à l'AFP Alex, 14 ans, qui dort avec sa famille dans un parking souterrain. "En semaine, le matin, je rentre chez moi pour faire mes devoirs, puis je reviens ici pour déjeuner, jouer à des jeux, aux cartes, au téléphone", a-t-il raconté. "Nos parents ne nous disent pas les détails de la guerre" mais "nous savons que la guerre continue".

Le conflit a anéanti toute coopération entre la Russie et les Occidentaux, qui enchaînent les expulsions de leurs diplomates respectifs. Lundi, Moscou a annoncé l'expulsion de 40 diplomates allemands, en représailles à une mesure similaire prise récemment par Berlin. Dans ce contexte, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres était attendu lundi en Turquie, un pays qui tente de jouer les médiateurs dans le conflit, avant de se rendre mardi à Moscou puis à Kiev.

NUCLÉAIRE

La reprise des pourparlers à Vienne est à l'ordre du jour, selon l'Iran

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Saïd Khatibzadeh, a fait savoir lundi que la reprise des pourparlers de Vienne visant à relancer l'accord sur le nucléaire de 2015 était à l'ordre du jour pour Téhéran et pour les autres parties concernées. Lors d'une conférence de presse, le porte-parole Saïd Khatibzadeh a déclaré que l'Iran et l'Union européenne (UE) considéraient tous deux qu'une suspension prolongée ne favoriserait pas les pourparlers, et qu'il serait approprié de reprendre les négociations aussi tôt que possible. Les questions concernant l'Iran, l'UE, la Russie et la Chine dans ces pourparlers ont été résolues, a-t-il indiqué, observant que le coordinateur de l'UE à ces négociations, Enrique Mora, faisait avancer les questions en suspend entre l'Iran et les Etats-Unis. M. Khatibzadeh a souligné que le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir Abdollahian, et le Haut Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Josep Borrell, étaient tous d'accord sur le fait qu'une pause prolongée n'était pas d'intérêt des discussions. Toutefois, aucune décision n'a été prise jusqu'à présent sur le lieu et le niveau d'une prochaine réunion, et Vienne attend une décision politique de Washington, a-t-il observé. L'Iran a signé en juillet 2015 l'accord sur le nucléaire iranien, dont le nom officiel est Plan d'action global conjoint (Joint Comprehensive Plan of Action - JCPOA) avec des puissances internationales, dont les Etats-Unis. Toutefois, l'ex-président des Etats-Unis, Donald Trump, s'est retiré de cet accord en mai 2018, réactivant des sanctions contre l'Iran comprenant le gel des avoirs iraniens à l'étranger, poussant Téhéran à abandonner le respect de certains de ses engagements découlant de cet accord.

BÊTE NOIRE D'ERDOGAN

Le mécène turc Osman Kavala condamné à la perpétuité

Le mécène turc Osman Kavala, détenu depuis quatre ans et demi, a été condamné lundi à Istanbul à la perpétuité après les plaidoiries de la défense qui avait réclaté son acquittement pour manque de preuves et dénoncé l'acharnement du pouvoir. Osman Kavala, accusé d'avoir tenté de renverser le gouvernement du président Recep Tayyip Erdogan, ne pourra bénéficier d'aucune remise de peine, ont précisé les juges dont le verdict, énoncé après moins d'une heure de délibéré, a été accueilli par des huées dans la salle du tribunal et les pleurs de ses proches. Il a été seulement acquitté de l'accusation d'espionnage. Ses avocats ont fait part de leur intention de faire appel. Les Etats-Unis se sont dits "profondément troublés et déçus" par sa condamnation, en appelant à sa remise en liberté et en exhortant "le gouvernement à cesser les poursuites motivées par la politique". La ministre allemande des Affaires étrangères Annalena Baerbock a, elle, dénoncé un arrêt "en contradiction flagrante avec les normes de l'Etat de droit", tandis que le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell a jugé que la décision témoignait "d'une sévérité maximale". La représentante de Human Rights Watch, Emma Sinclair-Webb, présente au tribunal, a dénoncé sur Twitter le "pire dénouement possible" - "Horrible, cruel et diabolique", et le directeur Europe d'Amnesty International, Nils Muiznieks, a fustigé une "parodie de justice". L'association turque des juristes contemporains (CHD) a appelé les avocats à participer à une veille mardi devant le palais de justice pour protester contre le verdict. "Ce gouvernement, qui s'est abattu sur le pays comme un cauchemar, continue de piétiner le droit", a réagi de son côté le chef du principal parti turc de l'opposition, Kemal Kilicdaroglu.

ESTRÉS

APRÈS AVOIR ANNONCÉ LA POURSUITE DE SA MISSION

Belmadi face à trois défis

À présent que Djamel Belmadi a pris la décision de poursuivre aux commandes techniques des Verts, tout le monde s'interroge s'il va juste aller au terme de son contrat, qui expire en décembre prochain comme il l'a lui-même affirmé dans sa sortie médiatique de dimanche, ou bien il va le prolonger pour d'autres années.

En fait, le sujet n'a pas du tout été évoqué ni par l'intéressé, ni par le président de la FAF, Charaf-Eddine Amara. Pour ce dernier, on peut le comprendre du moment qu'il n'est pas habilité à trancher sur un tel sujet vu qu'il va quitter les rênes du football algérien dans quelques semaines, soit après la tenue de l'assemblée générale de la FAF au cours de laquelle il va présenter son bilan moral et financier avant qu'il tire révérence après seulement une année d'exercice de ses fonctions.

Pour revenir à Belmadi, qui a reconnu n'avoir pas encore digéré l'amère élimination des barrages qualificatifs à la Coupe du monde de 2022, trois défis l'attendent dans la prochaine période, selon les spécialistes. Le premier étant de surmonter la période difficile que vient de vivre la sélection nationale qui était à

20 secondes d'une cinquième qualification du football algérien pour la grande messe sportive planétaire.

En effet, après avoir quitté dès le premier tour la CAN camerounaise en janvier dernier, suivie d'une élimination cruelle des qualifications pour le Mondial malgré une précieuse victoire réalisée au barrage aller à Douala même, Belmadi devra enclencher avec ses capés un nouveau départ. Ce ne sera pas facile sur le plan psychologique, mais l'homme s'est dit capable de relever le défi. «Si j'ai pris tout ce temps pour trancher mon avenir avec les Verts, c'était pour savoir si j'étais encore capable de travailler avec la même détermination et les mêmes motivations.

La sélection c'est quelque chose de sacré», a précisé Belmadi. Des propos qui laissent entendre que le patron technique des Fennecs va revenir encore avec grande volonté dans l'optique d'écrire une nouvelle page de l'histoire du football algérien.

Mais pour ce faire, il lui faudra injecter un nouveau sang au sein de l'effectif des Verts. Il s'agit-là de son deuxième défi à travers sa deuxième expérience dans les commandes techniques de l'équipe nationale, tout en tirant les

leçons nécessaires des deux derniers échecs dans la CAN et les éliminatoires du Mondial.

À cet effet, tout le monde aura remarqué que le niveau de plusieurs vedettes de l'équipe nationale a sensiblement baissé. Le sélectionneur national est censé désormais de dénicher de nouveaux oiseaux rares capables de reprendre le témoin et reprendre vite la place de la sélection, aussi bien sur le plan continental qu'international, comme l'avait tout le temps envisagé Belmadi. Le poste d'avant-centre constitue le principal souci du coach national, après la passe décisive que connaît Bounedjah, sorti même des plans de son entraîneur en club, au moment où le buteur historique des Fennecs, Islam Slimani, se rapproche de la retraite.

Certains songent à Andy Delort, qui continue de faire des prouesses avec son club, l'OGC Nice dans le championnat de France où il est considéré comme l'un des meilleurs buteurs de la compétition, mais connaissant Belmadi, il est à écarter de voir le joueur bénéficier du "pardon" de l'entraîneur national qui a juré de ne plus le reprendre. Même le milieu de terrain aura besoin de ren-

forts pour assister l'excellent Bennacer, le joueur de Milan AC, qui sera sans doute le futur patron de ce secteur ô combien sensible. Concernant le troisième défi de Belmadi, il consiste à qualifier la sélection nationale à la prochaine CAN. Et s'ils sont nombreux à qualifier cette mission de simple formalité au regard de la composition du groupe 6 dans lequel est tombé le "Club Algérie", le coach national, lui, ne veut pas vendre la peau de l'ours avant de le tuer.

En effet, Belmadi semble bien avoir appris la leçon de la précédente CAN, lorsque les siens se sont fait avoir par la Guinée équatoriale qui a stoppé leur série de 35 matchs d'invincibilité. Et avant cela, les protégés de Belmadi ont été contraints au nul par la Sierra Léone pour le compte de la première sortie de la précédente fête footballistique continentale au Cameroun. Rien que pour cela, le coach national va prendre très au sérieux ses trois adversaires lors des qualifications pour la CAN-2023 en Côte d'Ivoire, à savoir, l'Ouganda, la Tanzanie et le Niger. En dominant leur groupe, les Verts auront à se remettre en confiance dans leur quête à leur réhabilitation.

Hakim S.

IL N'A PAS ÉTÉ CONVOQUÉ ENCORE POUR LE MATCH DE SON ÉQUIPE

Les raisons du sale temps de Slimani au Sporting Lisbonne

C'est un sale temps qu'est en train de vivre le meilleur buteur de la sélection nationale, Islam Slimani, avec son club portugais, Sporting Lisbonne. Avant-hier, il n'était pas encore convoqué pour le match contre Boavista. Ce que l'on sait de Slimani, c'est qu'il est l'un des joueurs les plus disciplinés et les plus professionnels, et qu'il travaille avec tout le sérieux et fait de grands efforts pour se perfectionner, et c'est ce qui l'a fait réussir même s'il n'est pas le meilleur sur le plan technique. Au début de ce mois, l'entraîneur du Sporting est sorti pour déclarer que l'ancien belouizdadi ne s'entraîne pas avec assiduité aux entraînements. Des propos qui ont surpris plus d'un, notamment ceux qui connaissent de près l'international algérien. Du coup, certains n'ont pas hésité à faire le lien entre l'état d'esprit du joueur et la déception engendrée par l'élimination des Verts lors des barrages qualificatifs au Mondial-2022, il y a quelques semaines. Mais l'intéressé lui-même a



tenu à répliquer aux propos de son coach en apportant des précisions de taille sur son compte twitter, comme

pour souligner que le problème est tout autre et qu'il n'a rien à voir avec le cauchemar du 29 mars dernier au stade Mustapha-Tchaker. Depuis le début du mois sacré de Ramadhan, Slimani n'a pas été appelé contre Tondela, ni contre Porto, ni contre Boavista, et il a participé en tant que remplaçant devant Benfica et Bakush Ferreira. Avant ces rencontres, il a été titulaire à part entière avec à la clé plusieurs buts. Quelle est alors la vraie raison derrière ce retournement du coach de Lisbonne contre l'attaquant algérien ? Pour d'aucuns, la raison est simple : le joueur est en train de payer cash son insistance à jeûner quelles qu'en soient les conséquences. Une attitude qui n'est pas du goût de son entraîneur qui a même essayé de l'obliger à ne pas faire carême, une tentative vouée à l'échec, soit le même sort qu'a connue la tentative de l'O Lyon de l'empêcher de jouer la précédente CAN avant de le mettre à la porte.

H. S.

BÉJAÏA. ENVIRONNEMENT

Collecte de près de 1 000 tonnes de déchets/jour

Près de 1.000 tonnes de déchets ménagers sont quotidiennement collectées dans la wilaya de Béjaïa, posant en l'absence de structures de traitements appropriées, un sérieux problème d'environnement, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'environnement.

Soulignant que les déchets ménagers sont considérés comme la première source de pollution dans la wilaya, la même source a précisé que toute cette masse de débris est pour l'essentiel enlevée de "manière aléatoire qui ne répond pas aux normes".

Aussi, ces déchets dans leur quasi-majorité aboutissent "sans ménagement préalable, ni traitement", dans des sites inappropriés, situés le long du littoral ou des berges des Oueds, voire même sur les plages, a-t-on regretté.

Les abords de routes et l'intérieur des terrains forestiers n'en sont pas épargnés et subissent le phénomène avec acuité, signale la direction de l'environnement qui déplore que pas moins de 41 décharges composent ce décor peu idyllique. En 2015, un centre d'enfouissement technique (CET), unique équipement dans la wilaya, celui de Sidi Bouderham en l'occurrence à la sortie nord-ouest de Béjaïa, a été installé. Mais ce Centre a été vite fermé à cause d'un manque d'équipement en son sein, notamment l'absence d'une sta-



tion de traitement des lixiviats, et de la montée au créneau des riverains, lassés par les émanations malodorantes qui s'en exhalaient, si bien qu'il a fallu fermer le CET sans délai au bout de six mois d'exploitation. L'agence nationale des déchets s'est mise sur le coup, depuis le mois de décembre dernier, pour le remettre en fonction et espère y arriver, dès l'acquisition de la station manquante, pour laquelle se "débarbouille" l'APC de Béjaïa, a-t-on expliqué. Hormis, ce CET de Sidi-Bouderham, il n'en existe aucune structure analogue, malgré l'inscription à l'origine de pas moins de six équipements similaires à travers la wilaya et qui n'aboutissent pas à cause des oppositions des riverains aux lieux choisis pour les accueillir et des contraintes financières auxquelles ils butent. Mais ce n'est pas tout.

La collecte des déchets pêche aussi par un manque de moyens flagrants, notam-

ment de transport et d'enlèvement, a-t-on observé. Il n'y a que 91 engins en service, dédiés à cette mission pour un besoin exprimé estimé à 146 engins, malgré l'apport d'entreprises privées, notamment celles impliquées dans l'économie circulaire et versées ainsi dans le recyclage des déchets, selon la même direction. Ces entreprises ont réalisé, en 2021, un rendement de collecte de 13.349 tonnes de papier-carton (déchets) et 4554 tonnes de plastique. Leur contribution est jugée "probante" par la direction de l'environnement.

PUB

ORAN. FRAUDE

Découverte d'une entreprise clandestine de raffinage et de filtrage d'huiles moteur usagées

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Tafraoui (Oran) ont mis fin aux activités d'un atelier clandestin, versé dans le raffinage et le filtrage d'huiles moteur usagées en vue de les revendre aux consommateurs comme étant neuves, a-t-on appris lundi de ce corps de sécurité. Sur la base d'informations parvenues aux mêmes services, l'opération a été enclenchée au niveau d'une ferme dans l'un des villages de la commune de Tafraoui où cet atelier activait en toute illégalité.

Son propriétaire de nationalité étrangère a été arrêté. Une quantité de 1.280 litres d'huiles moteur usagées prêtes à la commercialisation et 87.000 autres litres usagées destinées au raffinage et au filtrage a été saisie, ainsi que des équipements utilisés dans cette activité, a-t-on indiqué.

Des infractions liées à l'exploitation d'une entreprise sans autorisation, à l'exercice d'une activité commerciale réglementée sans agrément ministériel et sans registre de commerce, ont été relevées par les enquêteurs, en coordination avec la brigade de l'environnement. Plusieurs autres infr actions lui sont également reprochées, notamment le non-respect de l'obligation d'informer le consommateur en matière d'étiquetage, le stockage et négligence de déchets privés dangereux dans un lieu non désigné à cet effet et l'exploitation d'une installation de traitement des déchets sans respecter les dispositions de la loi, indique-t-on.

TIZI-OUZOU. SAISON ESTIVALE

Le wali dans le coup d'envoi des préparatifs

Le coup d'envoi de la campagne de préparation de la saison estivale à Tizi-Ouzou a été donné lundi par le wali, Djilali Doumi, qui a effectué une visite à travers les communes côtières de la wilaya. A Ait Chafaa et Azeffoun, comme à Iflissen et Tizgirt, Doumi a inspecté l'état des lieux des plages qui nécessitent toutes, des travaux de nettoyage et d'installation des structures de proximité, notamment, celles devant accueillir les services de sauvetage et de sécurité. Doumi a, lors de cette inspection, instruit les responsables concernés de s'atteler à la prise en charge de l'ensemble des aspects de sorte à offrir les meilleures conditions aux estivants. Prenant en compte un éventuel rush des estivants en cette première saison post-Covid19, la commission de wilaya chargée de coordonner et superviser cette préparation a été installée par anticipation, a souligné Doumi.

SIDI BEL-ABBÈS. VIEUX MARCHÉ DU CENTRE VILLE

L'opération de démolition lancée début mai

L'opération de démolition du vieux marché El Graba, situé au centre de la ville de Sidi Bel-Abbès, sera lancée au début du mois de mai prochain, a-t-on appris du président de l'APC, Miloud Guerbi. La décision de démolition de ce marché constituant un danger pour les commerçants et les citoyens qui s'y rendent, en raison de sa vétusté, de sa dégradation et de son exploitation anarchique. Le terrain récupéré servira à la construction d'un nouvel espace commercial, a précisé la même source.

Un délai a été fixé à la fin du mois de Ramadhan aux commerçants pour évacuer les lieux et permettre le lancement d'une étude de réalisation d'un nouveau marché répondant aux besoins et s'inscrivant dans la physionomie urbaine de la

ville. L'ancien espace est très fréquenté par les habitants de la ville qui s'approvisionnent en légumes, fruits, viandes, denrées alimentaires, herbes aromatiques, épices et autres produits de première nécessité.

Le nouveau marché sera composé de deux niveaux en plus d'un rez-de-chaussée destiné à la collecte des déchets. Il assurera toutes les conditions matérielles et d'hygiène pour permettre aux commerçants d'exercer leurs activités. L'ancien marché El Graba, où exercent plus de 250 commerçants et de nombreux vendeurs ambulants, a été l'année dernière le théâtre d'un violent incendie causant d'importants dégâts. Le site a été fermé et fait l'objet d'une restauration temporaire, rappelle-t-on.

LES VESTIGES DE L'AQUAE SERENSIS (BOUHNIFIA)

Un site romain à découvrir

Des efforts sont déployés actuellement pour valoriser le site archéologique "Aqua Serensis", sis dans la région de Chaâbat Beniane, dans la commune de Bouhanifia (wilaya de Mascara) afin de le faire connaître et le préserver. Ce site archéologique se présente sous forme de ruines d'éléments architecturaux d'une ville romaine édifée par l'armée en l'an 569 après J.C. Il s'étend sur une superficie de plus de 3 hectares.

La direction de la Culture avait entamé ces actions de conservation par l'élaboration d'un programme spécial pour la valorisation de ce monument historique portant sur l'organisation de visites pédagogiques à ce site au profit des élèves des établissements scolaires, des stagiaires des établissements de formation, des étudiants des universités et des adhérents des associations culturelles, juvéniles et sportives. La même instance compte clôturer le site pour le protéger et la réalisation d'un panneau signalant les informations détaillées sur ce monument historique, ainsi que la programmation de fouilles en collaboration avec des laboratoires de recherche d'universités du pays et des archéologues en vue de "dépolluer" le site. Des rencontres et des journées d'études scientifiques, qui permettront d'apporter un éclairage sur ce site archéologique, seront programmées, sous l'encadrement de professeurs et de chercheurs de différentes universités nationales, selon la même source. La même direction vise à travers ce programme à faire de ce site l'attraction touristique archéologique la plus importante de la région.

Il s'inscrit également dans la stratégie du ministère de tutelle visant une exploitation et une valorisation des sites archéologiques classés au sein du patrimoine national.

UN MONUMENT DATANT DE LA PÉRIODE ROMAINE

Ce monument archéologique est localisé sur la rive droite d'Oued Bouhanifia



PH: DR

entre Chaâbat Beniane et Chaâbat Metbia où il a été initialement construit au cours de l'année 569 après J.C. comme une des forteresses de l'armée d'occupation romaine pour repousser la résistance menée par les habitants de la région. Le fort s'est ensuite développé pour devenir une ville romaine, considérée comme l'une des plus anciennes villes romaines de la région.

Selon la direction de la Culture, des recherches historiques réalisées, il y a des années, ont montré que la cité romaine Aqua Serensis s'est établie sur les ruines de la cité berbère de Takelmanet, en raison de sa situation géographique stratégique. Elle a été choisie par les romains, sous le règne de Trajan puis celui d'Antonine, comme centre militaire pour renforcer le flanc ouest qui entre dans le cadre de la ligne "Limes". La même source a souligné que ce site archéologique est classé dans la liste des sites et monuments archéologiques en vertu de l'ordonnance N 281/67 du 20 décembre 1967.

La direction de la Culture a, par ailleurs, enregistré, ces dernières années, plusieurs agressions sur ce site archéolo-

gique par des habitants de la zone rurale voisine, qui ont entamé des travaux d'excavation pour construire une habitation in situ. Les travaux ont été arrêtés après le dépôt d'une plainte. Des éléments architecturaux de ce site ont été également enlevés dans le but d'exploiter les terres par des agriculteurs de la région. Afin de mettre un terme à ces actes de vandalisme et protéger le site, la même direction compte lancer prochainement une opération urgente de pose de clôtures de ces vestiges. Elle a saisi l'APC de Bouhanifia pour l'ouverture d'une voie menant à ce site dans le cadre des efforts de valorisation et de protection.

MUSIQUE

La troupe "El Ferda" enchante le public algérois

La troupe "El Ferda" a enchanté le public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, lundi soir, par un bouquet musical du répertoire "Tawassoul", une variante du chant et musique Melhoun très répandus dans la Saoura. Lors de cette soirée organisée par l'Opéra d'Alger dans le cadre de son programme artistique et culturel spécial Ramadan, les amateurs de ce genre musical spécifique à la région de Kenadsa (Bechar) ont été captivés, deux heures durant, par le répertoire d'El Ferda mêlant textes soufis, Melhoun, Chaâbi et Madih. Mené par Larbi Bestam au luth et au chant, la troupe composée de dix membres a enchanté son public avec les succès qui font sa renommée depuis plusieurs décennies tels que "Krim El Kourama", "Rassoul", "Nefsi Fi Nefsi", "Tlata Zahwa We Mraha", "Maydoum Hal" ou encore "Ben Bouziane". Dans une déclaration à l'APS en marge de la soirée, Larbi Bestam a fait part de sa "joie de participer au programme des soirées du Ramadhan dans cet important édifice culturel". Créée dans les années 1990, la troupe "El Ferda", qui a à son actif un album et une série d'enregistrements produits par l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), continue d'explorer le répertoire musical de la région de Kenadsa en quête de nouveaux textes et Kassidat en vue de préserver le patrimoine culturel de la région et de mettre en valeur la richesse et la diversité des genres artistiques en Algérie, a précisé l'artiste.

PUB

THÉÂTRE

La pièce "mousibate waey" présentée au TNA

La pièce de théâtre "mousibate waey", une comédie satirique sur les situations conflictuelles entre individus et le respect de la différence et la diversité, a été présentée dimanche soir à Alger devant un public peu nombreux. Adaptée de "La Fenêtre", oeuvre du dramaturge et écrivain polonais Irlinusz Andrezej Eredinsky (1939-1985), mousibate waey (Conscience calamiteuse), raconte, une heure durant, l'histoire d'un jeune couple qui a rompu ses liens.

Sur scène, le mari Halim, personnage rendu par le comédien Wael Bouzida et sa femme Dounya, campé par Asmaa Chikh, vivent une relation paisible sans remous avant qu'un incident ne vienne altérer cette union. Tout a commencé le jour où

Halim aperçoit une flamme dans la fenêtre d'un immeuble d'en face. Confus, le mari s'est fixé sur une chaise dans un coin de la maison, pour suivre cette source de lumière, invisible pour sa femme qui tente par tous les moyens de le détourner de ce spectacle qui n'est qu'une hallucination de son mari. Indifférent aux reproches de Dounya qui voit dans l'isolement de son mari une menace pour leur couple, Halim continue à se réfugier dans son "monde intérieur". Dans un espace scénique fermé, les comédiens ont évolué dans un décor de maison, à travers des éléments de décor suggérant un salon, séparé du reste des pièces par une porte. Servi dans un langage dialectal, le spectacle livre une lecture

approfondie de la différence, l'altérité et la nature des hommes et des femmes. Dans un dualisme incessant, le mari représente la différence et sa femme qui renonce à sortir de sa "zone de confort", en s'opposant à tout changement, symbolisé par la flamme. "Mousibate waey", à portée philosophique, est une métaphore sur l'altérité et la confrontation des idées des uns et des autres qui doivent être respectées et comprises dans un contexte et un prisme précis, a résumé le metteur en scène. Produite en 2022 par le Théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, "mousibate waey" est présentée dans le cadre du programme d'animation artistique du TNA pour le mois de Ramadhan qui se poursuit jusqu'au 27 avril.

PLAT DU JOUR

Petits pois à la viande hâchée au four



Ingrédients

- 200 g de viande hâchée
- 500 g de petits pois
- 1 c à s de sucre
- matière grasse : huile ou beurre fondu
- des œufs
- sel et poivre
- un peu de cannelle

Préparation

Mettre le beurre ou l'huile dans une marmite. Ajoutez l'oignon haché et faire revenir sur feu doux. Ajoutez la viande hâchée. Bien mélangez le tout et continuez à remuer pour que la viande ne colle pas. Après 5 minutes ajoutez, les petits pois, le sucre, la cannelle. Salez, poivrez. Ajoutez l'eau (1 litre à peut prêt). Lorsque les petits pois sont cuits et la sauce réduite, prenez un plat allant au four et versez le contenu de La marmite dedans. Pour les œufs, moi j'aime bien les laissez entier, mais vous pouvez aussi les battre en omelette et les verser dans le plat avec la préparation petits pois-viande hâchée. Introduire dans un four préchauffé à 180°C et laissez cuire quelques minutes -de 5 à 10 minutes

Panna cotta aux fraises



Ingrédients

- 500 g de fraises
- 80 g de sucre glace
- 100 g de chocolat noir
- 5 feuilles de gélatine
- 300 ml de crème fraîche
- 6 feuilles de menthe

Préparation

Mixez 400 g de fraises avec les feuilles de menthe et le sucre glace. Faites ramollir les feuilles de gélatine dans un bol d'eau froide. Dans une petite casserole, faites chauffer 200 ml de crème à feu doux. Quand la crème est chaude, ajoutez la gélatine essorée Mélangez bien pour la faire dissoudre dans la crème chaude Ajoutez le coulis de fraises. Coupez le reste des fraises en dés. Ajoutez-les Puis, versez la préparation dans 6 ramequins préalablement tapissés de film alimentaire transparent. Placez au réfrigérateur 2 heures. Cassez le chocolat en morceaux. Versez dessus le restant de crème liquide bien chaude et couvrez 5 minutes. Mélangez et laissez refroidir quelques minutes. Versez-la dans les ramequins et faites prendre à nouveau 1 heure au frais. Démoulez et décorez avec des feuilles de menthe ou des fraises coupées ou du chocolat

1^{re} partie **Le mérite de l'animation de la prière durant Le Ramadhan**

Les nuits et les jours, de même que les mois et les années passent très vite, et ceci est la loi de la vie : "Toute chose est appelée à périr excepté son visage. C'est à lui qu'appartient le jugement et c'est à lui que vous serez retournés". Oui, nous devons tirer des leçons de la succession des années, et il y a un rappel dans le changement des situations.



Ph : DR

MES FRÈRES DANS LA FOI !

Le mois de Ramadhan est presque terminé, louange à Allah pour ce qu'Il a décidé et nous le remercions pour ce qu'Il a donné et pour ses bienfaits.

La page du mois de Ramadhan se plie et son marché remplie de bienfaits et de bonnes actions se termine, et certains sont gagnants et d'autres perdants. Donc, profitez des jours qui restent, qu'Allah vous fasse miséricorde, en vous empressant d'accomplir les bonnes actions.

SERVITEURS D'ALLAH !

Ce mois va s'en aller avec vos actions et sera un témoin pour vous ou contre vous : vait-il s'en aller en louant pour les bonnes actions ou en blâmant pour la négligence ? Par conséquent, que celui qui y a

accompli de bonnes actions, continue ainsi ; et que celui qui a été négligent, termine le mois avec de bonnes œuvres car les actions n'ont de valeur que selon la façon dont elles sont achevées.

MES FRÈRES !

Les lois islamiques contiennent des secrets qui ne finissent pas, et des buts élevés ; et parmi les buts du jeûne, le fait qu'il soit le plus grand moyen pour la construction de la piété dans cœur du musulman de la façon la plus parfaite.

Alors, allons-nous faire du mois de Ramadhan une école dans laquelle nous apprenons la détermination et la volonté d'accomplir les bonnes actions, pour avoir de bons

comportements, pour la purification des âmes, pour maîtriser les envies, pour corriger nos apparences et les choses cachées (à l'intérieur de nous-mêmes), pour la pureté des actions, pour nous accrocher aux bonnes choses et aux actes méritoires, et pour rechercher la bienfaisance et les bonnes qualités - Ainsi, le musulman achève le mois de Ramadhan avec une page brillante et blanche dans sa vie remplie d'actes méritoires, de bonnes actions et de bonnes qualités, ayant fait que le jeûne soit pour lui une protection sûre contre les péchés ; son âme s'est alors purifiée, son cœur s'est attendri, il a atteint la piété et obtenu de bonnes qualités.

À suivre...

4^{re} partie et fin **Le mérite de l'animation de la prière durant Ramadhan**

Dans cette invocation, on utilise cette prière que le Prophète avait appris à son petit fils al-Hassan ibn Ali , à savoir : « Mon Seigneur, guide-moi parmi ceux que Tu as guidés ; accorde-moi la sécurité parmi ceux à qui Tu l'as accordée ; prends-moi en charge parmi ceux que Tu as pris en charge ; bénis ce que Tu m'as donné ; protège-moi contre Tes plus mauvaises décisions. Tu es Celui qui juges les autres et que personne ne juge. En vérité, Ton allié ne peut pas être humilié et Ton ennemi ne peut pas jouir de la puissance. Que Ta bénédiction est importante, ô notre Maître ; on ne peut T'échapper qu'en se réfugiant auprès de Toi ».

Le fidèle peut ensuite prier pour le Prophète en raison de ce qui viendra plus tard. Il n'y a aucun mal à ce que l'on ajoute d'autres invocations instituées (parce que) bonnes et authentiques. Il n'y a aucun mal à placer le kunoute après le redressement de la genuflexion. Il n'y a aucun mal à y ajouter la prière pour le Prophète et pour l'ensemble des Musulmans, notamment au cours de la deuxième moitié de Ramadhan, compte tenu du fait que cela a été rapporté de façon sûre d'après les imam qui officiaient sous le règne d'Omar... Le fidèle prie pour le Prophète et implore le bien pour les Musulmans dans la mesure du possible et demande pardon pour les croyants. Il dit : « (...) quand il avait fini de prier pour le Prophète et de demander pardon pour les croyants et les croyantes, il disait : « Mon Seigneur, c'est Toi que nous adorons, c'est pour Toi que nous prions et nous prosterner-

nons, c'est vers Toi que nous marchons et nous nous rassemblons ; nous espérons Ta miséricorde, ô notre Maître. Nous craignons Ton dur châtement. Certes, Ton châtement atteindra ceux que Tu prends pour ennemis. » et puis, Il prononce la formule : Allah akbar et se prosterne.

CE QUE LE FIDÈLE DOIT DIRE À LA FIN DU WITR

La Sunna veut que le prier dise à la fin de son witr (avant ou après le salut final) : « Mon Seigneur, je cherche à travers Ta complaisance à me protéger contre Ta colère, et à travers la paix que Tu procures la protection contre Ton châtement. Je Te demande de me protéger contre Toi-même ; je ne saurais Te louer assez. Ce que Tu mérites ce sont les louanges que Tu T'es faites. »

Une fois le witr terminé, le prier doit dire : Subhana al-malik al-quoddos (x 3) en prolongeant les voyelles et en élevant la voix au cours de la troisième fois.

LES DEUX RAK'A CONSÉCUTIVES AU WITR

Il est permis au fidèle d'effectuer deux rak'a après le witr (s'il le désire) étant donné que cette pratique a été sûrement rapportée du Prophète , bien plus, il a même dit : « Le voyage est certes lourd et pénible ; quand l'un de vous a accompli le witr, qu'il y ajoute deux rak'a ; s'il se réveille par la suite ... sinon, elles lui seront inscrites ». La Sunna veut qu'on récite dans ces deux rak'a la sourate 99 et la sourate 109).

2^e partie **L'école du mois de Ramadhan**

COMMUNAUTÉ DU JEÛNE ET DE LA PRIÈRE !

Parmi les choses qui nous attristent pendant le mois du pardon et de l'affranchissement de l'enfer, le fait que les compréhensions de beaucoup de musulmans, qu'Allah les guide, ont dévié de beaucoup des réalités du jeûne, de son contenu et ses buts ; et ils n'ont alors fait que priver leur ventre de la nourriture et de la boisson ; ils regardent les choses interdites, et leurs langues médissent, calomnient, diffament, et prononcent des propos insensés ; et celui qui est ainsi, qu'Allah nous en protège, est comme celui qui construit un palais et détruit un pays. Al-Boukhari rapporte dans son recueil de hadiths authentiques que le Prophète a dit : "Celui qui n'abandonne pas le mensonge et d'agir en mentant, Allah n'a pas besoin qu'il délaisse sa nourriture et sa boisson".

Et nous sommes attristés lorsque nous entendons que certains musulmans sont devenus prisonniers des plaisirs, ils regardent les chaînes télévisées par satellite, et voient des choses interdites, qu'Allah nous en protège. N'ont-ils pas su que ces chaînes retransmises par satellite et qui détruisent, sont comme les voiles qui poussent notre bateau vers ce qui causera la mort de nos jeunes hommes et de nos jeunes filles, et elles sont aussi comme un microbe dangereux qui traverse la vallée de nos vertus et de notre chasteté. Donc, que ceux qui suivent les pulsions (sexuelles) et les envies bestiales dans la vie de ce monde, craignent Allah pendant le mois de la révélation et de la lecture du Coran ; ils réveillent ces pulsions et ces envies lorsqu'elles se calment, et ils les attendent lorsqu'elles s'éteignent. Malheur à eux ! Ils n'ont pas tiré profit des leçons (des exemples), et ils ne se sont pas réveillés non plus face aux réprimandes du Coran ; nous devons donc tous retourner aux liens des vertus, de la pureté et de la chasteté pour prendre nos décisions et consolider les liens avant que la situation ne devienne plus grave ; et Allah (Le Puissant et Le Haut) a dit : { O vous qui avez cru ! Préservez-vous et vos familles, d'un feu dont le combustible sera les gens et les pierres } [Sourate 66 - Verset 6]

Communauté du Coran ! Parmi les particularités de ce mois béni : la révélation du Saint Coran : {Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr } [Sourate 97 - Verset 1] Oui ! Les versets clairs sont descendus et ils ont éclairé le monde qui était plongé dans les ténèbres ; ils changèrent l'ignorance et la barbarie en un degré très élevé de la vie humaine dans la justice universelle, la science utile et une prise de conscience complète. Ce Livre explicite abreuva le monde de son eau, et son eau n'est que le bien pur pour l'humanité, ainsi que la piété, ce qui est utile et le bonheur pour les hommes, et il les fait suivre le chemin de la guidée et de la lumière. Ses mots et son organisation (sa poésie) ont rendu les gens éloquentes incapables d'en faire autant, et les gens doués d'intelligence furent ébahis par son éloquence : { C'est un Livre dont les versets sont parfaits en style et en sens, émanant d'un Sage, Parfaitement Connaisseur } [Sourate 11 - Verset 1] La communauté prendra-t-elle conscience de son rôle envers le Livre de son Seigneur pendant le meilleur de ses mois ? [...]

À suivre...

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA
MERCREDI 27 AVRIL 2022 - PRIX : DAMAS - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H00
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

Il y aura du monde au portillon

Le quinté de ce mercredi 27 avril, à l'hippodrome Bazer Sakhra El-Eulma, avec e prix Damas, réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé n'ayant pas totalisé la somme de 141 000 DA en gains et places depuis octobre passé est fort bien conçu et je trouve qu'il y aura du monde à l'arrivée. Mis à part les candidatures de : Ali Baba, Marbouh de Bazer, Saik et Bareq qui n'ont que des chances très secondaires de figurer, le reste du peloton est susceptible de disputer l'arrivée.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. ALI BABA.** Rien à voir.
- 2. MARBOUH DE BAZER.** Avec ce gros poids, il risque d'échouer avec ce lot.
- 3. NASR WATEN.** Ce cheval n'est pas dépourvu de moyens, d'autant que son jockey fétiche revient sur lui. À suivre.
- 4. FAHED.** Ce cheval n'est plus à présenter en plus, il semble sur une forme, on peut le retenir en bonne place.
- 5. MAROUANE BAZER.** Il a tout pour plaire, ses chances à l'arrivée sont intactes. À suivre.
- 6. YATEJ.** Ce cheval est sur la montante et avec Tooby Lazreg en selle, il va mieux le prouver. À suivre.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
R. MANSOURI	1	ALI BABA	Y. LOUCIFI	58	1	O. KECHROUD
L. ZAABOUB	2	MARBOUH DE BAZER (0)	H. ZAABOUB	58	8	PROPRIÉTAIRE
A. HANNACHI	3	NASR WATEN	M. BOUCHAMA	57	5	H. DJEBBAR
L. ZAABOUB	4	FAHED (0)	B. BERRAH	57	14	PROPRIÉTAIRE
L. ZAABOUB	5	MAROUANE BAZER (0)	O. CHEBBAH	57	7	A. CHEBBAH
ABS SARIAK	6	YATEJ(0)	T. LAZREG	56	3	PROPRIÉTAIRE
R. BOUSSAA	7	KINZI EL KHALED	S. BENYETTOU	56	15	A. BOUSSAA
A. BOUAKAZ	8	WANISAF	H. RAACHE	55	6	H. FERHATI
S. BERRAH	9	IZDIHAR DAYEM	CH. ATTALLAH	55	9	PROPRIÉTAIRE
M. ZAABOUB	10	JEMAAT EL KHEIR	AB. ATTALLAH	55	13	PROPRIÉTAIRE
ME. DOUKHI	11	SOMAATA (0)	D. BOUBAKRI	55	11	MED HAMIDI
D. LEMMADI	12	SAIK	A. HEBRI	54	2	MED HAMIDI
LA. GUIRI	13	BAREQ (0)	M. HARECHE	53	4	PROPRIÉTAIRE
D. LEMMADI	14	MABROUKET EL HOCEIN	AB. CHENAFI	53	12	MED HAMIDI
ABH. GUESSOUM	15	ROSA DE QUEZAC	JJ : SH. BENYETTOU	52	10	MED HAMIDI

7. KINZI EL KHALED. C'est un cheval un peu froid au départ, au mieux il sera coché pour une cinquième place. Bon outsider.

8. WANISAF. Un outsider moyen, au mieux il sera coché dans une longue.

9. IZDIHAR DAYEM. Avec CH. Attallah en selle, il aura sûrement son mot à dire. À reprendre.

10. JEMAAT EL KHEIR. Pas évident.

11. SOMAATA. Outsider assez intéressant.

12. SAIK. À revoir.

13. BAREQ. C'est l'impasse.

14. MABROUKET EL HOCEIN. Avec un minimum de forme, elle sera dans le coup. Méfiance.

15. ROSA DE QUEZAC. Sur ce parcours, elle aura toutes les chances de figurer, on ne peut la négliger définitivement.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

**9. IZDIHAR DAYEM - 6. YATEJ- 4. FAHED
- 3. NASR WATEN - 11. SOMAATA**

LES CHANCES

15. ROSA DE QUEZAC - 5. MAROUANE BAZER

Le musicien et chanteur Chakib Bouzidi n'est plus

Le musicien et interprète Chakib Bouzidi, connu dans l'univers du diwan et des musiques du Sahel, s'est éteint hier à Alger des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Musicien multi instrumentiste, auteur, compositeur et interprète, Chakib Bouzidi avait fait ses premiers pas aux côtés de Maallem Benaïssa Bahaza avant de fonder son propre groupe de musique diwan. Plusieurs fois primé il a exploré les musiques et instruments des pays de Sahel et commencé une aventure musicale basée sur la recherche et la fusion qui aboutira à la création du groupe "Ifriky Spirit". Chakib qui a participé à des programmes américains d'échanges culturelles et qui s'était produit avec son groupe aux Etats-Unis, a participé récemment à la résidence de création "One Beat Sahara" dont il était directeur artistique.

Douze blessés dans un accident près d'In-Aménas

Douze (12) personnes ont été blessées dans un accident de circulation survenu hier matin sur la RN-3, près d'In-Aménas (wilaya d'Ilizi), a-t-on appris de services de la Protection civile (PC). L'accident s'est produit à 20 km de la commune d'In-Aménas, suite au dérapage et renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Djanet-Constantine, a précisé à l'APS le responsable du service Prévention à la direction de wilaya de la P.C, le commandant Abderkane Djemai. Les services de la PC sont aussitôt intervenus pour secourir les passagers et évacuer les blessés vers l'hôpital d'In-Aménas, a-t-il ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.

Un cadre d'Algérie Télécom lauréat d'un prestigieux concours international

Un Cadre d'Algérie Télécom est lauréat du prestigieux concours international "WSIS Project Prizes 2022", a indiqué mardi un communiqué d'Algérie Télécom. Selon la même source, Koribaa Zaki, sous-directeur commercial à la Direction opérationnelle des Télécommunications de Tlemcen, est lauréat du "prestigieux concours international WSIS Project Prizes 2022". Ainsi, son projet sur la fibre optique comme "moyen essentiel dans le programme de développement durable de la zone frontalière" a été retenu parmi les 5 meilleurs projets internationaux dans sa catégorie, précise la même source.

ETUSA : un programme spécial Aid El Fitr à Alger

L'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, hier, dans un communiqué, la mise en place d'un programme spécial pour faciliter la circulation des citoyens à Alger à l'occasion de l'Aid El-Fitr. "A l'occasion de la fête de l'Aid El-Fitr El Moubarek, l'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger "ETUSA" met en place, en cette heureuse occasion, un programme spécial pour faciliter la circulation des citoyens entre les quartiers et les communes de la capitale, ainsi



qu'un programme TARAHOM (navettes à destination des cimetières)", a précisé la même source. Ce programme spécial comprend la couverture de 122 lignes avec 125 bus durant

le premier jour de l'Aid et 192 bus pour le deuxième jour, a ajouté le communiqué. Le début de service de ce programme est fixé à 6h45 jusqu'à 19h00 pour les brigades jour et de 19h00 à 01h45 pour les brigades de nuit avec une moyenne de rotation entre 20 minutes à 40 mn. S'agissant du programme des navettes à destination des cimetières, l'ETUSA a indiqué avoir consacré 10 bus afin de couvrir cinq lignes. Il s'agit des lignes de la Station 1 Mai vers le cimetière d'El Alia, Place des Martyres-Cimetière d'El Alia, Station Chevalley-Cimetière de Dely Brahim, Station Bachdjarah - Cimetière de Sidi Rezine et Station El Harrach - Cimetière de El Alia, par Bachdjarah, El Harrach et Sidi Tyeb, a fait savoir la même source.

Reddition d'un terroriste à In Guezzam

Un terroriste dénommé "Berrahmane Ibrahim" dit "El-Ouandri Ibrahim" s'est rendu lundi aux autorités militaires à In Guezzam en 6ème Région militaire, a annoncé hier le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire (ANP), un (01) terroriste s'est rendu, hier 25 avril 2022, aux autorités militaires à In Guezzam en 6ème Région militaire", a-t-il indiqué dans un communiqué. Il s'agit du "dénommé +Berrahmane Ibrahim+ dit +El-Ouandri Ibrahim+ qui avait rallié les groupes terroristes dans la région du Sahel en 2014", a précisé le MDN, soulignant que "ledit terroriste était en possession d'un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux (02) chargeurs de munitions, un (01) poste radio, ainsi qu'une quantité de munitions". Selon le MDN, "cette opération réitère l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire pour venir à bout du fléau du terrorisme et faire régner la sécurité et la quiétude dans l'ensemble du pays".

Algeria Venture lance un programme d'accélération en partenariat avec Google

L'accélérateur public de startups "Algeria Venture" a officiellement lancé, hier à Alger, un programme d'accélération de startups en partenariat avec le réseau "Google for startups MENA", et ce, en présence du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des startups, Yacine El-Mahdi Oualid. Intitulé "Boost Competencies Entrepreneurship (BCEP)", ce programme, qui accueille une première promotion de 14 startups venues de sept wilayas du pays, vise à booster la croissance de ces jeunes pousses en les formant et en les accompagnant dans l'acquisition et le développement des compétences nécessaires, à travers des cours et des workshops. Lors d'un point de presse en marge de la cérémonie, Oualid a indiqué que ce programme permet aux startups concernées de bénéficier de formations dispensées par des cadres de Google dans le but de développer



opper les compétences managériales et technologiques. Pour sa part, le directeur général d'Algeria Venture, Sid Ali Zerrouki, a fait savoir que ce programme en partenariat avec le réseau Google pour les startups de la région MENA, permet d'offrir "une formation de qualité et une accélération effective avec l'appui de compétences et d'expertises internationales pionnières dans la formation d'écosystèmes leaders dans le

monde". "Il s'agit aujourd'hui de la première promotion qui réunit 14 startups actives dans une dizaine de secteurs différents. Il y aura de nouvelles promotions prochainement avec l'objectif de parvenir à 100 startups accélérées d'ici la fin de l'année en cours", a expliqué M. Zerrouki. De son côté, le représentant de Google chargé du développement de l'écosystème des startups dans la région MENA, Salim Abid, a souligné le soutien du

giant de l'informatique "depuis plusieurs années" au profit des startups algériennes. "Actuellement, nous voulons soutenir l'ensemble des startups, des porteurs de projet et des étudiants. Durant les deux dernières années, nous avons formé près de 100.000 porteurs de projets et étudiants algériens autour des technologies les plus modernes allant de l'intelligence artificielle aux clouds (stockage virtuel) en passant par le système Android, afin de transmettre l'expérience de Google à ces startups", a indiqué M. Abid. A noter que la première promotion bénéficiant de ce programme englobe des startups actives dans les TIC, la biotechnologie, l'intelligence artificielle, l'e-commerce, la logistique et l'éducation.

Sétif : découverte du cadavre d'un enfant porté disparu depuis dimanche

Le corps inanimé d'un enfant originaire du douar Dhouaouka de la commune de Bir Haddada (Sud de Sétif) porté disparu depuis dimanche passé a été retrouvé lundi après-midi dans la commune d'Ain Lahdjar (Sud de Sétif), a-t-on appris hier des services de la Protection civile. Le cadavre de l'enfant âgé de 13 ans a été trouvé dans un sac sur la lisière d'une piste d'un massif forestier proche du cimetière Ali Bouchareb dans la commune d'Ain Lahdjar, a indiqué le capitaine, Ahmed Laamamra, chargé de communication à la direction de wilaya de la Protection civile. Les services de la Protection civile ont évacué le cadavre de l'enfant vers la morgue de l'établissement public hospitalier Youcef-Yaalaoui d'Ain Azel après les procédures d'enquête des services compétents, selon la même source. A rappeler que l'enfant a été porté disparu par sa famille depuis dimanche après être sorti dans la soirée pour accomplir les prières des Tarawih.

MISE AUX POINGS

«Le peuple algérien a suivi, avec beaucoup d'intérêt, les aveux des terroristes arrêtés, qui ont reconnu leurs torts envers le pays et le peuple. Ces aveux ont mis à nu la connivence de l'organisation terroriste 'Rachad' avec les groupes terroristes évoluant à l'intérieur et à l'extérieur du pays»

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chengriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP)



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger
Tél. : 021 73 76 78
Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA
- Est : SIE
- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgérie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

CHENGRIHA ABORDE LE SOIXANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE

« Nous n'abandonnerons jamais notre mémoire »

Lors d'une visite de travail et d'inspection effectuée, hier, au siège du Commandement de la 8ème Division blindée, en 2ème Région militaire, le Général de Corps d'Armée, Saïd Chengriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a, à quelques encablures du soixantenaire du recouvrement de la souveraineté nationale, abordé le dossier de la mémoire.

Il appelle, à l'occasion, à la sauvegarde de la mémoire nationale qui était un « devoir sacré et une « immense responsabilité » qui incombe à tous les Algériens. Car, cela va aussi de « la préservation de la sécurité et la stabilité ». Le propos de Chengriha intervient quelques jours après les déclarations du président Tebboune à ce sujet. Lors de l'entrevue médiatique diffusée dimanche soir, le chef de l'Etat a affirmé que l'Algérie ne « renoncera pas » à sa mémoire.

« Sauvegarder notre mémoire nationale, riche en gloires éternelles et puiser dans ses nobles valeurs et immuables principes sont un devoir sacré et une immense responsabilité qui nous appartient à tous, tel que l'a souvent souligné le président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale », a indiqué le Général de Corps d'Armée dans une allocution rapportée par un communiqué du ministère de la Défense nationale.

« Nous devons également être toujours conscients que la mémoire nationale est le cœur battant de la nation, l'artère qui nourrit son présent et son avenir et le phare qui guide les générations successives sur la voie de l'édification d'un pays fort, sûr et prospère, inspiré par les valeurs de nos preux ancêtres, faites de loyauté, d'héroïsme et de sacrifice », a déclaré Chengriha dans cette allocution prononcée au cours d'une rencontre avec les cadres et les personnels de la 8ème Division blindée, suivie via visioconférence par l'ensemble des personnels des unités de la 2ème Région militaire. « Notre mémoire, que nous n'abandonnerons jamais, est la source intarissable, à laquelle nous puisons pour relever les défis quelles



PH : DR

que soient leurs nature et origine pour renforcer les fondements de notre force et de l'unité de notre nation », a affirmé le chef d'Etat-major de l'ANP.

« À ce titre, le rôle du citoyen, qui fait preuve de conscience et de patriotisme, face aux différentes menaces, n'est pas moins important que celui qui incombe à nos vaillantes unités sur le terrain. De ce fait, il lui revient aujourd'hui, bien plus que dans le passé, de faire preuve de discernement et de contribuer avec son grand sens patriotique à la préservation de la sécurité et la stabilité de notre pays, afin de déjouer toutes les tentatives des ennemis de la Nation. Cette Nation pour laquelle des millions de Chouhada se sont sacrifiés tout au long de sa grande histoire », a-t-il souligné.

« Au moment où nous nous apprêtons à célébrer un événement des plus sacrés et des plus chers à nos cœurs, à savoir le 60ème anniversaire du recouvrement de notre souveraineté nationale du colonisateur abject, il nous incombe de toujours garder en mémoire les héros de l'Algérie, qui ont été fidèles à la patrie et ont donné leur vie pour qu'elle soit indépendante, après une grande révolution, grâce à laquelle le peuple algérien s'est délivré d'une longue nuit coloniale. Ce fut une indépendance payée au prix fort par d'immenses caravanes de nos valeureux martyrs qui ont fait le sacrifice ultime pour l'affranchissement, la liberté et le recouvrement de la souveraineté nationale », a soutenu Chengriha. À l'entame de sa visite, le Général de Corps d'Armée a été accueilli au siège du Commandement de la 8ème

Division blindée par le Général-major Djamel Hadj Laaroussi, Commandant de la 2e R.M. À la fin de la rencontre, Chengriha a donné un ensemble d'orientations et de consignes aux cadres et personnels de la Région, qui s'inscrivent dans le cadre du « rehaussement du degré de vigilance et de la sécurisation des différentes infrastructures publiques, afin de permettre aux citoyens de célébrer la fête de l'Aïd El-Fitr dans un climat de quiétude et de sérénité ».

Farid G.

AFFAIRE DE SAISIE DE 1243 TONNES DE BANANES Trois individus devant le tribunal à Blida

Les services de la sûreté de wilaya de Blida ont déferé trois mis en cause devant les juridictions compétentes, pour leur implication dans l'affaire de la saisie de 1243 tonnes de bananes destinées à la spéculation illicite, a indiqué hier la Direction générale de la Sûreté nationale dans un communiqué. Dans le cadre de l'enquête diligentée par la Police judiciaire de la Sûreté nationale, dans l'affaire de saisie de 1243 tonnes de bananes, destinées à la spéculation illicite, les services de sûreté de wilaya de Blida ont déferé, lundi, trois suspects devant les juridictions compétentes pour délits de "spéculation illicite" et de "non facturation". Le premier suspect, traduit devant le tribunal de Boufarik, a été condamné à 3 ans de prison assortie d'une amende de 50.000 Da, radiation du Registre de commerce et fermeture des entrepôts avec interdiction d'exploitation pour une durée d'un an. Présentés devant les tribunaux de Blida et d'El Afroun, les deux autres mis en cause ont été placés en détention provisoire. Les services de la DGSN avaient bouclé les dossiers judiciaires contre les contrevenants le 12 avril 2022, à la suite des perquisitions menées par les unités opérationnelles dans plusieurs entrepôts à travers différentes wilayas du pays.

R. N.

SEMAINE DU 26 JUSQU'AU 30 AVRIL Algérie poste ouvre ses bureaux de 21h30 à 23h30

Dans un communiqué rendu public hier sur sa page Facebook, Algérie poste informe son « aimable clientèle », qu'en cette fin du mois sacré de Ramadhan, et en prévision de la fête de l'Aïd el-Fitr, et vu les échéances concernant les virements de salaires, à l'origine d'une grande affluence au niveau des établissements postaux, il sera procédé à l'ouverture en nocturne des bureaux de poste fonctionnant en brigade, et ce durant la semaine allant du mardi 26 jusqu'au samedi 30 avril de 21h30 à 23h30 ». Les bureaux de poste concernés par cette procédure sont les bureaux de poste hors classe, les bureaux de poste de classe exceptionnelle, première classe et deuxième classe et les bureaux de poste fonctionnant selon un système de brigade.

Sarah O.

PÉTROLE

Les prix du baril poursuivent leur baisse

Les prix du pétrole restaient en baisse hier, après des pertes importantes essuyées la veille, toujours plombés par les craintes d'un confinement général à Pékin, capitale de la Chine, comme à Shanghai, risquant ainsi de détruire la demande en or noir. Le matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin perdait 0,76% à 101,54 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison le même mois cédait quant à lui 1,00% à 97,53 dol-

lars. La Chine affronte depuis mars une flambée épidémique qui touche à des degrés divers de nombreuses provinces. Elle y répond par une stratégie zéro Covid, c'est-à-dire principalement par des mises en quarantaine et des dépistages massifs. « Ces mesures ne sont pas de bon augure pour la croissance de la demande de pétrole dans le plus grand importateur de pétrole brut du monde » commente Tamas Varga, de PVM Energy.

S. O.

SOUS-RIRE

Deux tonnes de cocaïne saisies en Côte d'Ivoire

